



Politique éditoriale &  
Normes de présentation  
Guide aux auteur.e.s

*Regards politiques*

Version: Août 2020

## 1 Avant-propos

La Revue demande aux auteur.e.s désirant soumettre un manuscrit de prendre connaissance de ce guide **dans son entièreté** avant de lui faire parvenir leur proposition.

Toute soumission ne respectant pas la politique éditoriale ou les normes d'édition de la Revue se verra automatiquement rejetée, sans aucun préavis. Les membres de la direction, traitant un grand nombre de manuscrits soumis, remercient les auteur.e.s pour leur précieuse collaboration.

## 2 Politique éditoriale

*Regards politiques* accepte les textes scientifiques inédits (n'ayant jamais fait l'objet d'une publication dans une autre revue) traitant de sujets liés aux champs d'études de la science politique.

Les contributions peuvent être de nature empirique ou théorique, et d'approche quantitative, qualitative, expérimentale ou mixte.

Le manuscrit doit être structuré selon les normes d'usage dans la discipline. Il doit présenter, en introduction, la problématique qui comprend le but et les objectifs de recherche, suivie d'une partie constituant la recension des écrits sur le sujet à l'étude, d'une présentation des concepts clés qui soutiennent l'analyse, d'une section détaillée sur la méthodologie employée, d'une présentation des résultats et d'une discussion sur leurs contributions à l'état du savoir de même que sur les limites de l'étude.

## 3 Considérations générales

Les textes soumis doivent être rédigés **en français sans faute d'orthographe, de syntaxe ou de ponctuation**. Les anglicismes sont proscrits et les mots en langue étrangère doivent être en *italique* (à l'exception des citations directes qui, si elles sont en anglais, peuvent être reproduites à l'identique).

Un manuscrit peut être refusé sans préavis s'il présente un nombre de fautes trop élevé ou si la qualité générale de la rédaction est jugée insatisfaisante. De plus, un manuscrit accepté qui comporte encore un nombre déraisonnable

d'erreurs ne sera pas publié puisqu'il entrainerait des coûts de révision linguistique trop importants.

Il n'est pas recommandé d'utiliser la nouvelle orthographe, mais celle-ci est permise. L'écriture inclusive est recommandée. Dans ce cas, nous encourageons l'utilisation de termes épiciènes pour faciliter la lecture du manuscrit.

## 4 Mise en page et format du manuscrit

Chaque proposition doit être accompagnée d'une page titre sur laquelle figure le nom complet de l'auteur.e ainsi qu'une courte biographie. Son numéro de téléphone et son adresse de courrier électronique doivent également y figurer.

S'il y a lieu, le numéro d'indentification ORCID doit aussi être indiqué sur la page couverture.

Un résumé de l'article d'au maximum 150 mots doit également accompagner le manuscrit. Cinq (5) mots-clés doivent être indiqués.

Le nom de ou des auteur.e.s et ses/leurs coordonnées ne doivent figurer nulle part ailleurs que sur la page titre. Dans le corps du texte, l'auteur.e doit s'assurer de masquer tous les éléments susceptibles de permettre à quiconque de l'identifier.

Les propositions doivent comprendre **entre 5000 et 8000 mots**, incluant les références et les figures.

Le texte doit être composé dans un logiciel de traitement de texte (MS Word), en police **Times New Roman** de taille **12**, et être **justifié** à gauche et à droite.

L'espacement doit être de 2 points. Les paragraphes doivent être séparés par deux retours de ligne (deux fois « enter »).

## 5 Figures et Tableaux

Les tableaux et figures doivent être intégrés dans le corps du texte, numérotés et titrés. Leur nombre doit être réduit au maximum compte tenu des coûts de production et du temps de mise en page qu'ils nécessitent. Les auteur.e.s

doivent être les concepteur.trice.s des tableaux et des figures, ou détenir les droits légaux (preuve à l'appui) afin de permettre la publication dans la Revue. La Revue ne procède pas à l'achat de droits de reproduction. Les sources d'informations doivent être adéquatement identifiées.

## 6 Présentation des références

Les références doivent être **incluses directement dans le texte** selon le système « auteur – date » : (Nom de l'auteur, date de publication : page).

**Exemple :** Comme le montrent Giasson et al. (2019), les campagnes en ligne se diversifient. [...] La politique municipale peut être qualifiée d'apolitique (Bherer et Breux, 2012). [...] Cette notion est cependant remise en cause par certains, notamment en contexte local (Doe, 1997 : 18-19).

Les **notes de bas de page** ne servent qu'à présenter des précisions. Nous demandons aux auteur.e.s de les utiliser le moins possible : si vous n'en parlez pas dans le corps du texte, est-ce réellement nécessaire de le faire en bas de page ?

## 7 Présentation de la bibliographie

Une bibliographie complète doit être jointe au texte, à la fin de celui-ci.

Les auteur.e.s doivent y apparaître en ordre alphabétique, puis chronologique, sans distinction selon le type de source (toutes les références doivent être présentées ensemble).

Seules les références **citées** dans le manuscrit doivent apparaître en bibliographie.

La bibliographie doit être rédigée en français. Les titres en anglais ne doivent pas être traduits, mais les autres éléments doivent l'être lorsque cela est pertinent. Par exemple, on écrira « Londres » et non "London".

## 8 Présentation des références en bibliographie

### Article scientifique

*Note* : Pour les articles, on privilégie toujours la présentation bibliographique traditionnelle, c'est-à-dire **la référence à la version imprimée, et ce même si l'article a été consulté dans Internet**. Dans le cas où la revue n'est publiée qu'en version électronique, nous utilisons tout de même la version traditionnelle.

Exemple pour un.e auteur.e. :

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre. *Titre de la revue, Volume*(Numéro), pages.**

Montigny, E. (2010). Le déclin du militantisme dans les partis. *Bulletin d'histoire politique*, 19(1), 89-96.

Exemple pour plusieurs auteur.e.s :

**Nom, Initiale du prénom. & Initiale du prénom, Nom. (Année). Titre. *Titre de la revue, Volume*(Numéro), pages.**

Blais-Lacombe, A., & Bodet, M. (2017). Les élections partielles au Québec : Caractéristiques et tendances. *Politique et Sociétés*, 36(3), 115-139.

Gingras, A.-M., A. Dudas, M. Paquin & M. Foisy. (2008). Les représentations sociales de la démocratie : réflexivité, effervescence et conflit. *Politique et Sociétés*, 27(2), 11-40.

*Note* : Il faut mentionner tous les noms d'auteur.e.s dans la référence s'il y en a moins que 7. À partir de 8 auteur.e.s, il faut inscrire les 6 premier.ère.s, suivi de points de suspension ( . . . ) puis celui du ou de la dernier.ère auteur.e.

## Chapitre de livre

*Note* : On cite un chapitre seulement lorsque les chapitres d'un même livre sont signés par des auteur.e.s différent.e.s et publiés sous la supervision d'un.e directeur.trice scientifique. Lorsque les chapitres ne sont pas signés individuellement, il faut plutôt utiliser la forme générale pour les livres (voir section « Livre » du présent document).

Exemples selon le nombre d'auteur.e.s :

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre du chapitre cité. Dans Initiale du prénom. Nom (Dir.). Titre du livre (pages du chapitre cité). Ville de publication, Province ou État : Maison d'édition.**

Braun, A. (2011). The role of opinion research in setting campaign strategy. Dans J. Lees-Marshment (Dir.). *Routledge Handbook of Political Marketing* (p. 7-19). Londres & New-York : Routledge.

Mévellec, A. (2011). Les élections municipales de 2009 dans les villes moyennes du Québec : entre changement et reconduction. Dans S. Breux & L. Bherer (Dir.). *Les élections municipales au Québec : enjeux et perspectives* (p. 11-40). Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Foster, É. & P. Lemieux. (2011). Selling a Cause : Political Marketing and Interest Groups. Dans A. Marland, T. Giasson & J. Lees-Marshment (Dir.). *Political Marketing in Canada* (p. 156-173). Vancouver, Colombie-Britannique : UBC Press.

## Communications présentées lors de congrès ou de conférences

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre de la présentation. Nom du congrès ou de la conférence, Ville, date [sans l'année].**

Giasson, T., G. Le Bars, F. Bastien & M. Verville. (2013). *L'usage du web social par les partis politiques au Québec. Le cas de #Qc2012*. Congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, Victoria, Juin.

## Dictionnaires et encyclopédies

*Voir* : Chapitre de livre.

## Livre

Exemple pour un.e auteur.e. :

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre du livre. Ville de publication, Province ou État : Maison d'édition.**

Laforest, G. (1992). *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*. Sillery, Québec : Septentrion.

Exemple pour plusieurs auteur.e.s :

**Nom, Initiale du prénom. & Initiale du prénom, Nom. (Année). Titre du livre. Ville de publication, Province ou État : Maison d'édition.**

Gagné, G. & Langlois, S. (2002). *Les raisons fortes : nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.

Exemple pour un livre publié sous la direction de...

On procède de la même manière que pour un livre à un ou plusieurs auteur.e.s, en ajoutant la mention « **(Dir.)**. » juste avant l'année.

Marland, A., Giasson, T., & Esselment, A. L. (Dir.). (2017). *Permanent Campaigning in Canada*. Vancouver, Colombie-Britannique : UBC Press.

## Lois

Pour les lois du Québec (et du Canada) :

*Dans le corps du texte* : On indiquera entre parenthèses la référence officielle à la loi dont il est question. Par exemple : Comme le législateur l'a prévu dans la Charte de la Ville de Québec (L.R.Q., chapitre C-11.5), ...

*En fin de texte* : Les textes de loi n'apparaissent pas en bibliographie.

Pour les lois d'autres pays :

*Dans le corps du texte* : On indiquera entre parenthèses la référence officielle à la loi, s'il y a lieu, dont il est question.

*En fin de texte* : Les textes de loi n'apparaissent pas en bibliographie.

Règlements municipaux (au Québec) :

*Dans le corps du texte* : On indiquera entre parenthèses la référence officielle au règlement municipal dont il est question. Par exemple : La participation des citoyens aux séances du conseil municipal reste limitée par le Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville (R.V.Q. 1722)...

*En fin de texte* : Les textes de loi n'apparaissent pas en bibliographie.

## Mémoire de maîtrise

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre du mémoire (Mémoire de maîtrise). Nom de l'université, Ville.**

Labrecque, E. (2013). *Politique, démocratie et technologies de l'information et des communications (TIC)* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal, Montréal.

## Page Web

*Note* : On évitera généralement de citer une page Web puisque les documents qui y sont récupérés doivent être cités selon le type. Par exemple, un article de revue scientifique sera cité comme le prévoient les consignes indiquées au présent document, et ce même s'il est récupéré dans Internet.

Dans certaines circonstances, l'auteur.e ne pourra faire autrement que de citer une page Web. On procédera alors ainsi :

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre du document. Repéré à URL**



Regards politiques. (s.d.). Politique éditoriale et normes d'édition. Repéré à [www.regardspolitiques.com/normes-dedition/](http://www.regardspolitiques.com/normes-dedition/)<sup>1</sup>

## Publication gouvernementale

*Note* : Généralement, on cite une publication gouvernementale de la même manière qu'un livre ou qu'un rapport si elle possède un numéro. S'il n'y a pas d'auteur.e, on remplace par le nom du ministère ou de l'organisme.

**Nom, Initiale du prénom. OU Nom du ministère ou de l'organisme (Année). Titre du document. Ville de publication, Province ou État : Nom du ministère ou de l'organisme [s'il n'y a pas d'auteur].**

Gautrin, H.-F. (2012). *Gouverner ensemble : Comment le Web 2.0 améliorera-t-il les services aux citoyens ?* Québec, Québec : Ministère du Conseil exécutif.

Ministère du Conseil exécutif. (2016). *Rapport annuel de gestion. 2015-2016*. Québec, Québec.

## Rapport de recherche

*Note* : On cite généralement un rapport de recherche de la même manière qu'un livre, sauf s'il possède un numéro.

Exemple d'un rapport avec numéro :

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre du rapport (Numéro du rapport). Ville de publication, Province ou État : Organisme.**

Clarke, A. (2010). *Les médias sociaux : Utilisations politiques et conséquences pour la démocratie représentative*. (Rapport 4). Ottawa, Ontario : Bibliothèque du Parlement.

## Thèse de doctorat

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre de la thèse (Thèse de doctorat). Nom de l'université, Ville.**

---

1. s.d. indique l'absence de date.

Alain, M. (2013). *Gouvernance infra-municipale et gestion du social : analyse multi-échelons de la construction politique des arrondissements montréalais* (Thèse de doctorat). Institut national de recherche scientifique, Québec.

## **9 Soumission du manuscrit**

À moins d'indications contraires, tous les textes doivent être soumis par courriel à l'adresse officielle de la Revue : [regardspolitiques@pol.ulaval.ca](mailto:regardspolitiques@pol.ulaval.ca).

Aucun fichier .PDF n'est accepté.